

Direction Donnée, Transition écologique et
Ressources
Service Transition énergétique et écologique

Suivi par : Catherine DAMERON
Tél : (+33) 02 99 86 61 67
Mail : c.dameron@rennesmetropole.fr

Référence : PSDA/DDTER/STEE/CD/2025-03-96

MONSIEUR DOMINIQUE CHUFFART
PRESIDENT
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE
DE RENNES - AUDIAR
3 RUE GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ
CS 40716
35207 RENNES CEDEX 2

Objet : PCAET pour avis

Le **02 AVR. 2025**

Monsieur le Président,

Le 30 janvier, le conseil de Rennes Métropole a arrêté son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial 2025-2030. Clef de voute du projet de territoire, ce document traduit la cohérence des politiques publiques de Rennes Métropole pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et adapter le territoire aux conséquences du changement climatique. Il actualise nos objectifs à l'horizon 2030 et 2050. Le document principal et ses différents fascicules sont en ligne sur le site de Rennes Métropole (<https://metropole.rennes.fr/le-plan-climat-de-rennes-metropole>).

Le Conseil de développement a activement participé aux différentes étapes d'élaboration de ce Plan Climat par sa participation au comité de pilotage et à l'organisation des Conférences Locales du Climat, par son investissement lors des phases de concertation et par sa contribution au dialogue introductif à "Notre PACTE". Je vous remercie de ces multiples contributions qui nourrissent la réflexion.

Ce projet est désormais soumis pour avis à l'État, la Région et l'autorité environnementale, avant une phase de consultation du public par voie électronique prévue du 2 juin au 2 juillet 2025. L'adoption définitive est planifiée au conseil de Rennes Métropole de septembre 2025. Une présentation du plan climat, ouverte aux membres du CODEV, va être organisée sous forme d'un atelier métropolitain le 29 avril à l'Hôtel de Rennes Métropole à destination de l'ensemble des élus communaux afin de montrer les liens avec les différentes politiques communales à court et moyen terme. Une invitation vous sera adressée prochainement par mail.

Dans cette dernière phase qui s'ouvre, le regard du Conseil de développement, par la diversité des profils et expertises de ses membres, est une fois encore précieux. Comme évoqué lors du dernier comité partenarial, je vous confirme que nous sommes très intéressés par la proposition du Conseil de développement de formaliser un avis à l'occasion de la consultation publique sur le PCAET.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président délégué au Climat et à
l'Énergie,

Olivier DEHAESE

